



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

MODIFICATION N°1 DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Annexes

Prescription de la modification du PPRIF : 17 juin 2021
Délibération du conseil municipal : 14 octobre 2021
Mise à disposition du public : du 1 ^{er} février 2022 au 4 mars 2022
Approbation de la modification du PPRIF :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES ALPES-MARITIMES SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

MODIFICATION N°1 DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Registre de mise à disposition

Prescription de la modification du PPRIF : 17 juin 2021
Délibération du conseil municipal : 14 octobre 2021
Mise à disposition du public : du 1 ^{er} février 2022 au 4 mars 2022
Approbation de la modification du PPRIF :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES ALPES-MARITIMES SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

MODIFICATION N°1 DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Consultation et avis des Personnes Publiques Associées

Compte-rendu de la réunion des Personnes Publiques Associées

Prescription de la modification du PPRIF : 17 juin 2021
Délibération du conseil municipal : 14 octobre 2021
Mise à disposition du public : du 1 ^{er} février 2022 au 4 mars 2022
Approbation de la modification du PPRIF :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES ALPES-MARITIMES SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

MODIFICATION N°1 DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Annonces légales et attestations d'affichage

Prescription de la modification du PPRIF : 17 juin 2021
Délibération du conseil municipal : 14 octobre 2021
Mise à disposition du public : du 1 ^{er} février 2022 au 4 mars 2022
Approbation de la modification du PPRIF :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES ALPES-MARITIMES SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ

